

Comité de Projet Avenir Montagne 10 Octobre 2022 – Saint-André-de-Majencoules

Compte-rendu

Elus :

Présents : Sylvie Pavlista (PETR), Matthieu Eybalin (PETR), Anaïs Grasset (PETR), Karine Boissière (PETR), Alexandre Tannai (PETR), Régis Valgalier (Élu référent Avenir/Montagnes), Célia Villaret (PNC), Laure Promayon (Région Occitanie), Véronique Boisson (Sous-Préfecture du Gard), Bertrand Cazal (Commissariat de Massif central), Eliette Guine (Filature du Mazel), Christophe Boisson (Maire de Saint-André-de-Majencoules), Clément Grafouillère (CC CAC-TS), Sandrine Garmath (CC CAC-TS), Jean-Louis Burtet (Mairie de Saint-André-de-Majencoules), Arthur Basty (GSF Cirque de Navacelles), Léna Faury (GSF Cirque de Navacelles).
Vision : Bruno Montet (Élu référent Avenir/Montagnes), Joëlle Ribard (Région Occitanie), Delphine Passet (CC PV)

Excusés : Alexandre Vigne (Élu référent Avenir/Montagnes), Sylvie Arnal (Élu référent Avenir/Montagnes), Sophie Mercier (CRTL), Christine Pujol-Noël (Banque des Territoires), Cécile Caillol (Chambre d'agriculture), Gaëlle Boismery (Chambre d'agriculture), Juliette Wettstein (PNC), Régis Bayle (CC PV/ Région Occitanie), Claire Elaid (CCI Gard), Laura Sovet (Région Occitanie), Matthieu Ancey (OT), Chantal Vimpere (Météo Site).

M^{me} Pavlista, Présidente du PETR Causses et Cévennes, souhaite la bienvenue aux participants et les remercie de leur implication tout au long de la démarche. Elle remercie aussi M. Boisson, Maire de Saint-André-de-Majencoules, et son équipe pour leur accueil.

M. Tannai présente le contenu du support joint organisé selon les axes suivants :

- Objectifs
- Diagnostic touristique du territoire
- Carences informatives
- Études à mobiliser
- Réflexion sur la stratégie touristique

◆ **Réactions et échanges :**

Les participants échangent sur le nombre d'hébergements touristiques non déclarés. Il s'agit d'un enjeu important pour lequel les données doivent être complétées.

Il serait intéressant de mettre en perspective les périodes d'enneigement avec les périodes de vacances scolaires et les saisons touristiques.

M. Boisson annonce qu'il a mis en place une douche et des toilettes ont été installés pour les cyclistes à Pont d'Hérault. Un autre enjeu identifié est l'entretien des sentiers de randonnées. M^{me} Pavlista précise qu'au Vigan une station de lavage vélo et des bornes de recharges ont été installés.

=> Les participants s'accordent sur l'importance de mailler le territoire avec ce type d'équipement et de communiquer dessus (le site internet Sud Cévennes notamment, du PETR...).

M. Cazal annonce que le Commissariat de Massif central va mettre à disposition des territoires l'outil Outdoor Vision.

◆ Réactions sur la présentation de l'étude Climsnow :

M. Grafouillère précise qu'à partir de l'étude, la CC CACTS aimerait pouvoir se projeter sur l'avenir de la station, le besoin en investissement et comment optimiser l'exploitation de la station. Notamment, la communauté de communes souhaiterait avoir une visibilité sur le potentiel démontage des remontées mécaniques.

M. Boisson réagit en proposant que les remontées mécaniques peuvent appuyer des activités d'été, notamment pour une activité de luge.

M^{me} Villaret précise que le Parc National n'est pas favorable à ce type d'activité et insiste sur la nécessité de construire d'abord une vision globale avec un équilibre économique.

Les participants s'accordent que ces études vont aider à voir les choses de manière globale et à enclencher une dynamique. Certains sont convaincus de la nécessité de changement quant à la station mais que tout le monde n'a pas encore pris une réelle conscience. Ces études doivent aider.

M. Cazal apporte comme précision que l'étude Climsnow fait aussi des préconisations stratégiques et des ateliers pour coconstruire une vision partagée. La question du couplage avec le Mont Lozère est à envisager.

M^{me} Pavlista met en garde contre le temps imparti et de faire attention à ce que cela ne freine pas la démarche.

M. Tannai ajoute que l'étude ClimSnow propose aussi une étude économique. Il faut compter 3 à 4 mois d'études. Il précise également que le PETR attend la réponse à la candidature à l'AMI Mobilités à l'automne.

M. Boisson revient sur les points de baignade qui représentent énormément d'investissement et de fonctionnement pour les communes. Les communes ont besoin d'aides et d'appui.

M. Tannai annonce que le PETR a fait acte de candidature pour l'AMI Aménagement Touristique Durable cet été, afin de répondre aux besoins d'une gestion des flux de la cascade de la Vis. Le PETR attend une réponse d'ici l'automne.

M. Montet ajoute que la communication sur le spot de Saint Laurent a échappé à l'OT à cause des réseaux sociaux.

◆ Territoire pilote

M^{me} Pavlista annonce que le PETR s'est positionné comme territoire pilote (synthèse du contenu de la candidature et de ce que peut apporter la démarche)

◆ Echanges globaux :

M. Valgalier revient sur la question de la surfréquentation de la cascade de la Vis en pointant le fait qu'il ne faut pas reporter le problème de la surfréquentation de la cascade de la Vis ailleurs en cherchant à désengorger ce site. M. Basty précise que la cascade Vis attire beaucoup d'excursionnistes à la journée. Que c'est un lieu facile d'accès.

M. Cazal parle des financements que le programme Avenir Montagnes dispose par le biais de l'ANCT et de la Banque des Territoires. Ces deux instances proposent 2 x 50000€. La fiche n°3 et n°4 sont concernées. L'étude Climsnow sera financée à 80% (avancer la totalité des fonds) par le Commissariat de Massif Central.

Mme Villaret pose la question du planning pour la suite de la mission ? Au niveau de l'écriture de la stratégie ? M. Tannai répond que l'écriture de la stratégie, avec les compléments issus des études, sera validée sur le 1^{er} trimestre 2023. La 2^{ème} année est là pour une mise en place de la stratégie et mise en œuvre des premières actions. M^{me} Villaret souligne que la démarche va apporter des éléments importants. Le Parc s'investit beaucoup sur le thème du changement climatique.

M. Cazal annonce qu'il y a un co-suivi du FEDER Massif Central le 10/11. Il y a une intention de relancer un appel à projets Pôle de nature et Politique accueil.

M. Montet : Il y a un enjeu de montrer qu'une activité principale autour du tourisme est viable sur le territoire.

M^{me} Guine : Nous travaillons à l'implantation d'une culture de la transition. Il faut toucher l'ensemble des publics, notamment avec une entrée artistique ou culturelle. Impacter les représentations c'est de se projeter sur un autre modèle économique. Il faut réussir à faire la bascule psychologique pour la représentation de la transition pour les territoires de moyenne montagne. La culture peut apporter beaucoup.

◆ Conclusion :

Au sein du PETR, la question de la transition écologique est centrale par le biais de ses projets en cours : le SCoT, les missions de Transition Écologique menée par Anaïs Grasset et le Plan Avenir Montagnes par Alexandre Tannai. De plus, avec les positionnements aux AMI Mobilités et Aménagement Tourisme Durable, pourront renforcer ces projets en étude.

Les perspectives pour le PETR est de lancer une réunion publique pour informer des missions menées et de leurs avancées. Un événement de clôture du diagnostic touristique sera organisé. Les participants trouvent que ce serait une bonne idée que ce moment pourrait se dérouler au sein du nouveau Centre interprétation et de sensibilisation au changement climatique, proposé par M^{me} Garmath. Il faut faire converger les événements autour du centre d'interprétation / Avenir Montagne / TE (Fresque, ...) / Filature (Remarque de E. Guine : « Les actions art/science peuvent enclencher une bascule sociologique... »).

Les participants partagent qu'il faut fédérer au maximum l'ensemble des acteurs dans cette stratégie touristique.